



Le Président au CSE Central ... et le CEO France au CSE SSG

La stratégie SOPRA STERIA : "Être Experte, Hybride, IA "by Design" et à la pointe"

Le Président Pierre PASQUIER, au CSE central du 21 janvier, a rassuré. Il projette de maintenir dans la durée l'indépendance du Groupe, son projet et ses valeurs tout en étant conscient des risques et des pratiques de certains investisseurs / spéculateurs.

Les représentants AVENIR ont pu échanger positivement avec M. PASQUIER en lui adressant leurs observations / revendications y compris par déclaration conclusive écrite (accéder à la déclaration officielle du syndicat AVENIR sopra steria au CSE CENTRAL de l'UES SOPRA STERIA [\(ICI\)](#).

La Consultation sur la stratégie déclenche une expertise confiée par le CSE Central au Cabinet ALIQUIS. Pour la direction, les conséquences de la stratégie sur l'emploi n'est pas du ressort du CSE Central mais de chacun des CSE d'entreprise.

Pour AVENIR, ce sujet concerne tant le CSE Central que les CSE d'entreprise ([Code du travail - Article L2312-24](#)). L'Inspecteur du Travail doit être saisi du sujet en cas de difficulté.

Les élus AVENIR suivent avec vigilance les transformations à SOPRA STERIA pour protéger les intérêts des salariés et favoriser les solutions positives. Le groupe communiquera le 26 février 2026 à 8H30 au marché ses résultats 2025 et les perspectives et objectifs 2026.

Le CEO France Hervé FORESTIER, au CSE SSG de janvier 2026, a confirmé les bonnes perspectives en France suite à de multiples succès commerciaux auprès des grands comptes sur des projets stratégiques pluriannuels.

En réponse aux élus AVENIR, M. FORESTIER indique que :

- Le Commerce a été renforcé. Le volet juridique des contrats est suffisamment pris en compte avec des moyens adaptés. La communication en cas de litige sera renforcée.
- L'organisation France est opérationnelle et elle donne de bons résultats notamment pour l'activité Conseil. Les difficultés recensées pour certains salariés suite aux changements seront traitées. Les recrutements ont repris depuis juillet 2025 et le taux d'intercontrat est au plus bas. -
- Le DSO qui reflète le délai d'encaissement des prestations produites est suivi d'une manière hebdomadaire par P&L.

sopra steria
Sopra Steria

EPA: SOP :

135,30 EUR

-7,10 (-4,99 %) ↓ depuis 5 ans

6 févr., 17:35 UTC+1 • [Clause de non-responsabilité](#)

